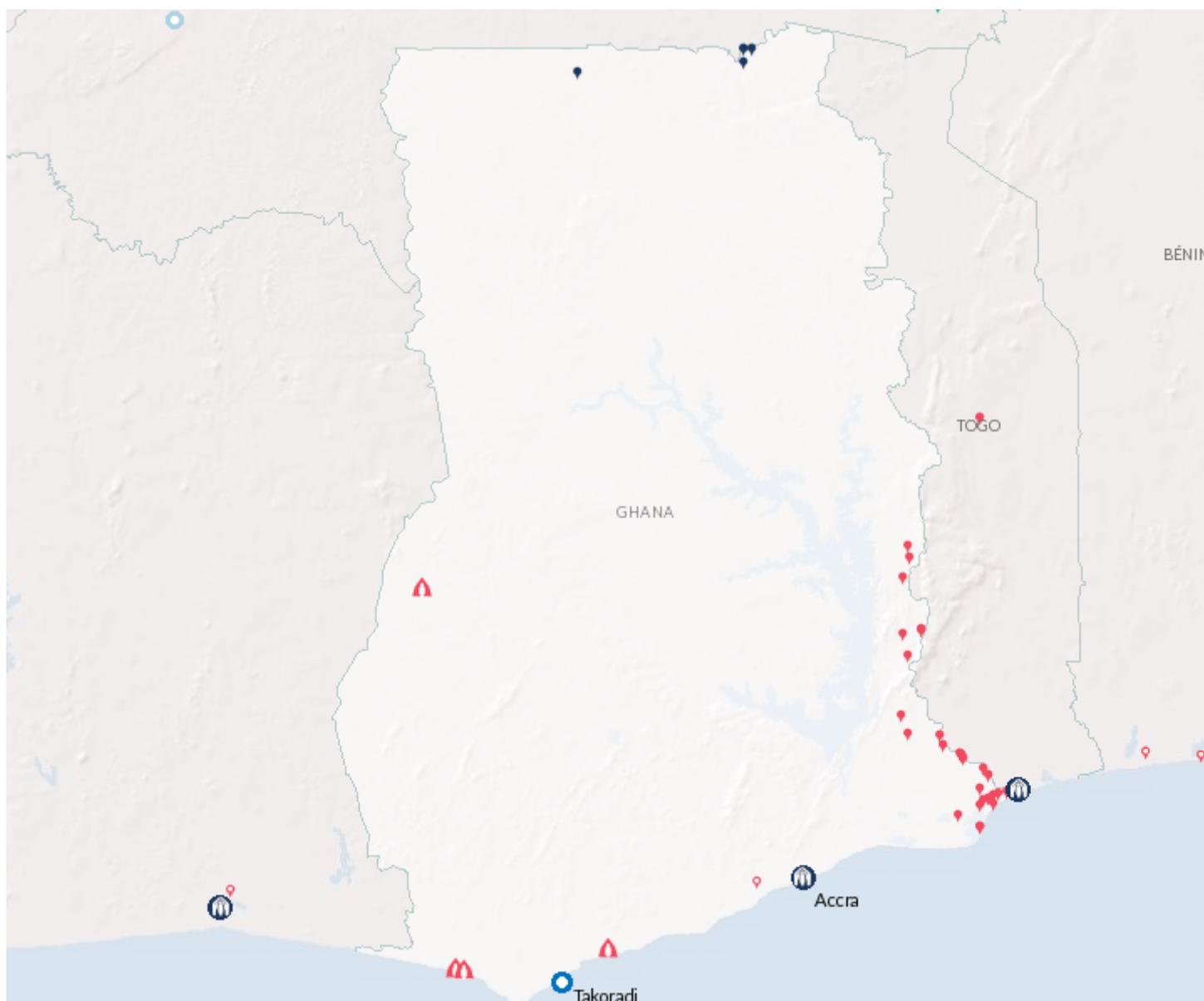


Opération: Ghana



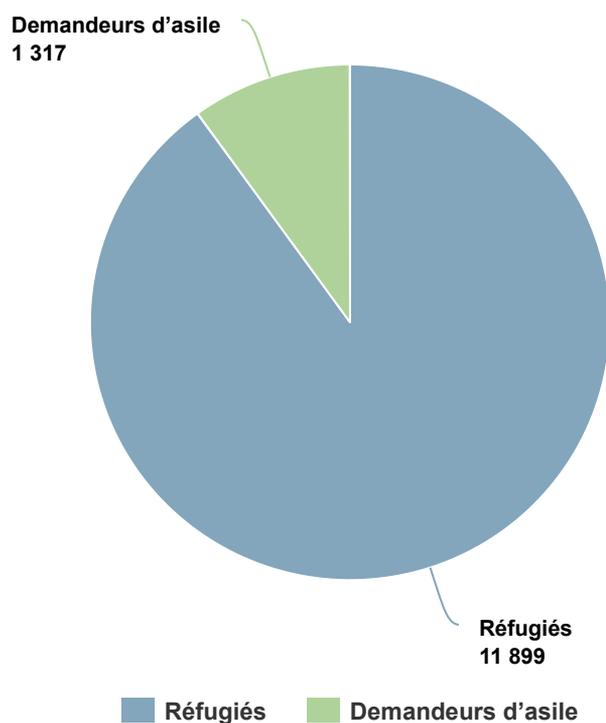
## Personnes relevant de la compétence du HCR

- 2% EN 2018

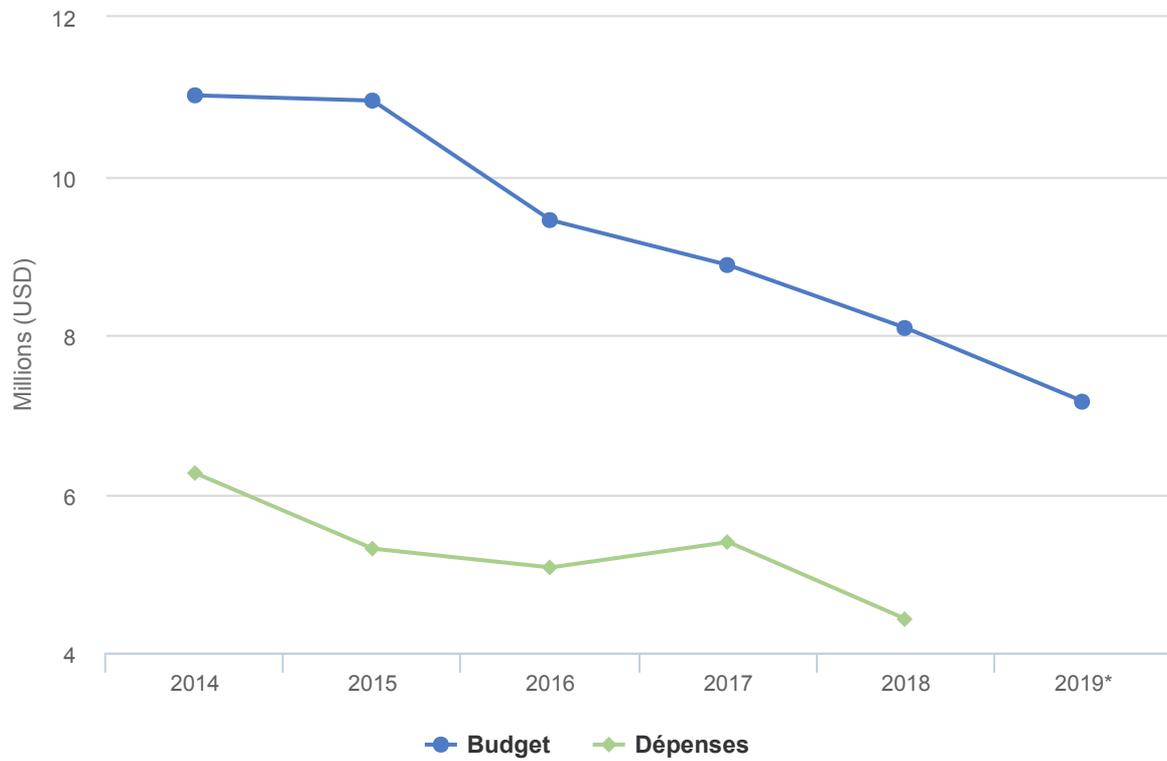
---

<b>2018</b>	13,216
<b>2017</b>	13,470
<b>2016</b>	13,236

---



## Budgets et Dépenses - Ghana



## Contexte opérationnel

Le Gouvernement ghanéen a augmenté ses investissements dans l'éducation grâce à sa politique de 2017 sur l'accès gratuit aux écoles secondaires (lycée). La politique excluait initialement les étrangers, mais la collaboration avec le Gouvernement a finalement permis aux personnes relevant de la compétence du HCR de bénéficier de l'accès gratuit, sur un pied d'égalité avec les citoyens ghanéens. Le HCR continue de plaider auprès du Ministère de l'éducation pour que l'inclusion des réfugiés devienne une politique irrévocable.

En juin 2018, l'Autorité nationale d'identification (NIA) a commencé à enregistrer les nationaux et les résidents permanents et à leur délivrer une carte ghanéenne. La NIA s'est engagée à octroyer la carte ghanéenne aux réfugiés vers la deuxième moitié de 2019. Des campagnes de sensibilisation dans les camps de réfugiés ont commencé en 2018.

Le HCR a continué de travailler avec les ministères compétents afin de concrétiser l'engagement du Ghana d'adhérer aux deux conventions des Nations Unies sur l'apatridie.

Des discussions sont en cours avec le Gouvernement concernant la décision politique sur l'intégration locale des réfugiés, notamment les voies légales pour les groupes qui sont réfugiés de longue date au Ghana. En octobre 2018, un mémorandum d'accord conjoint entre le HCR, le Conseil ghanéen des réfugiés et le Service ghanéen de l'immigration a été à l'étude. Le mémorandum d'accord facilitera la délivrance de permis de résidence d'une durée de cinq ans aux réfugiés vivant au Ghana qui possèdent les documents requis et souhaitent s'intégrer sur place.

## Tendances démographiques

À la fin du mois de décembre 2018, il y avait près de 13 220 réfugiés et demandeurs d'asile au Ghana, dont 46,7% de femmes. La population relevant de la compétence du HCR comprend 37 nationalités, les cinq pays d'origine principaux étant la Côte d'Ivoire (6 930 personnes), le Togo (3 514 personnes), le Libéria (735 personnes), le Soudan (642 personnes) et la République arabe syrienne (242 personnes).

La majorité des réfugiés vivant au Ghana ont fui la Côte d'Ivoire en raison de la crise post-électorale de 2011. Le nombre d'Ivoiriens qui ont demandé l'asile en 2018 a nettement diminué par rapport aux années précédentes, du fait de l'amélioration des conditions dans le pays d'origine.

Pendant la période examinée, un total de 308 personnes relevant de la compétence du HCR sont rentrées dans leur pays, dans le cadre du rapatriement volontaire facilité. Le Gouvernement libérien a délivré 352 des 552 passeports demandés aux Libériens intégrés localement au Ghana. Il reste donc à émettre 200 autres passeports.

## Chiffres clés :

- 530 ménages réfugiés ont reçu des transferts d'espèces via téléphones portables
- 300 réfugiés ivoiriens (101 familles) ont été aidés à rentrer dans leur pays d'origine
- 200 personnes relevant de la compétence du HCR vivant dans des camps ou en milieu urbain ont été inscrites au lycée

## Principales réalisations :

En 2018, sur les 500 personnes relevant de la compétence du HCR visées pour un rapatriement volontaire, 298 sont

rentrées en Côte d'Ivoire, une hausse significative par rapport aux 28 Ivoiriens qui étaient revenus en 2017. De plus, huit réfugiés ont regagné la République démocratique du Congo, et deux le Togo.

S'agissant de l'éducation, le programme de repas scolaires s'est poursuivi dans les quatre écoles primaires basées dans les camps, ce qui a amélioré la fréquentation scolaire et les taux de rétention. Par contre, les crèches ne sont pas incluses dans le programme gouvernemental et n'entrent donc pas dans le cadre du programme d'alimentation scolaire.

En 2018, un total de 202 personnes relevant de la compétence du HCR qui vivent dans des camps ou en milieu urbain ont été inscrites au lycée. En juin 2018, 38 d'entre elles ont réussi l'examen du certificat de fin d'études secondaires d'Afrique de l'Ouest (WASSCE). Les familles réfugiées ont pris en charge 25% des frais de scolarité non couverts par le Gouvernement, alors que le HCR en finançait 75%.

Les contributions du HCR à la couverture des personnes relevant de sa compétence par le plan national d'assurance maladie ont été progressivement réduites. Elles sont passées de 100% en 2015-2016 à 50% en 2017 puis 25% en 2018. Les réfugiés devront prendre en charge la totalité des coûts des cartes de l'assurance maladie d'ici à 2019. Le coût annuel du renouvellement d'une carte d'assurance maladie équivaut à près de 6 dollars.

La majorité des personnes relevant de la compétence du HCR ont eu accès aux services nationaux de santé spécialisés sans l'appui direct de l'Organisation et les maladies non transmissibles ont représenté 74% des transferts vers les niveaux secondaires et tertiaires des soins de santé. Le HCR a réglé les factures complémentaires pour 94 personnes vulnérables relevant de sa compétence qui connaissaient de graves problèmes médicaux.

Une enquête socio-économique et un classement selon la richesse réalisés en 2016 ont permis d'identifier 536 ménages hébergés dans des camps comme extrêmement pauvres. Sur ce nombre, 515 familles, soit 96%, ont reçu des transferts d'espèces par le biais de téléphones portables en février 2018. Fin décembre 2018, le nombre total de bénéficiaires était passé à 529, soit 98% du nombre total de ménages visés.

## **Besoins non satisfaits**

Une contrainte de taille pour l'autosuffisance des réfugiés a été l'allocation limitée de fonds pour les programmes relatifs aux moyens de subsistance. La demande d'assistance dépasse les fonds disponibles et un système de hiérarchisation de l'aide a donc été adopté. À ce jour, près de 44% de la population est considérée comme autosuffisante.

L'insuffisance des sources de revenu a aussi des conséquences sur la capacité à avoir accès aux services sociaux. Même si les services sociaux tels que la santé et l'éducation pour les réfugiés ont été intégrés dans les services nationaux publics, des lacunes systémiques continuent de faire peser une charge financière sur l'opération du HCR.

---